

Inscription en Semestre 3

Vu l'annonce, du Ministère des Tutelles, de la nouvelle date des débuts des enseignements pour l'année universitaire 2021-2022, les étudiants autorisés à s'inscrire en Semestre 3 sont priés de se présenter à l'établissement pour confirmer leur réinscription du **27 au 30 Septembre 2021 du 10h00 à 16h00**, munis des pièces suivantes :

- Attestation de stage d'initiation de 4 semaines (**Obligatoire**) ;
- Deux (2) exemplaires du rapport du stage dont une version électronique sur (CD) ;
- Fiche d'appréciation de stage ;
- Attestation d'assurance (voir procédure sur le site de l'école) ;

La Direction

